

FACTEURS ASSOCIÉS AU RECOURS RÉPÉTÉ À UNE INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG) :

ANALYSE DES BULLETINS STATISTIQUES D'IVG SUR LA PÉRIODE 2013-2015



Données disponibles en 2017

CONTEXTE NATIONAL

L'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), légalisée par la loi Veil en 1975, est autorisée jusqu'à 14 semaines d'aménorrhée depuis 2001 [1]. L'IVG médicamenteuse est, quant à elle, autorisée jusqu'à 7 semaines d'aménorrhée et peut être pratiquée en médecine de ville, en établissement de santé ou en centre de planification [2].

En diminution jusqu'en 1996, le nombre annuel d'IVG s'est depuis stabilisé en France. En 2015, 218 100 recours à une IVG ont été comptabilisés en France, soit un taux de recours de 14 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans. Proportionnellement à sa population, la Guadeloupe est la région française où le recours à l'IVG est le plus fréquent. En 2015, 34 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans ont été réalisées en Guadeloupe, soit plus du double du taux national.

Parmi ces femmes, certaines ont eu recours plusieurs fois à une IVG au cours de leur vie. En 2011, 33 % des femmes ayant eu recours à une IVG en France avaient déjà eu au moins une IVG antérieure [3]. En Guadeloupe, plus d'une femme sur deux ayant eu recours à une IVG en 2013 avait déjà eu recours à une IVG antérieurement (52 %). Cette étude vise à mieux connaître les caractéristiques de ces femmes afin d'adapter au mieux les politiques de santé sexuelle et reproductive.

OBJECTIFS

L'objectif principal de cette étude est de déterminer des facteurs associés au recours répété à l'IVG des femmes en Guadeloupe et dans la collectivité de Saint-Martin.

MÉTHODE

Il s'agit d'une enquête épidémiologique de type transversale. La population d'étude est constituée des femmes ayant eu recours à au moins une IVG au cours de la période 2013-2015 en Guadeloupe et à Saint-Martin.

Les données

Depuis 1975, les praticiens ont l'obligation de remplir un bulletin sanitaire d'IVG (BIG) à chaque IVG réalisée. La collecte et l'analyse de ces derniers étaient gérées par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Ces bulletins fournissent des informations sur les caractéristiques sociodémographiques de la femme (grossesse antérieure, situation personnelle, professionnelle...) et sur les caractéristiques techniques de l'IVG (technique utilisée, nombre de semaines d'aménorrhée). Ils permettent de suivre l'évolution des recours à une IVG en France [1].

Les données de cette étude sont issues des bulletins d'interruptions volontaires de grossesse (BIG) relatives à la période 2013-2015 en Guadeloupe et à Saint-Martin. Les bulletins correspondant aux interruptions médicales de grossesse ont été exclus de l'analyse. De même, les bulletins pour lesquels l'information relative à une précédente IVG était manquante, ont été exclus. Le taux de remplissage des variables était bon (>95 % pour toutes les variables). Pour chaque variable analysée, les données manquantes ont été exclues.

L'analyse

La saisie informatique des données a été réalisée à partir du logiciel Sphinx® et l'analyse à partir du logiciel Stata®. La régression logistique a été utilisée pour les analyses multivariées. Le degré de significativité des tests statistiques a été fixé au seuil de 5 %.

RÉSULTATS

GUADELOUPE

Sur la période 2013-2015, 6 240 bulletins d'interruptions de grossesse (BIG) correspondant à des IVG ont été réceptionnés en Guadeloupe dont 5 851 contenaient une information relative à une IVG antérieure ou non.

Tableau I – Répartition de femmes ayant eu recours à l'IVG selon le nombre d'IVG antérieures, sur la période 2013-2015 en Guadeloupe

Nombre d'IVG antérieures	Effectif	Répartition
Aucune	2 839	49 %
1 IVG	1 889	32 %
2 IVG ou+	1 123	19 %
Total	5 851	100 %

Source : BIG

Exploitation : ORSaG

ÂGE

Le recours répété à l'IVG (au moins une IVG antérieure) parmi les femmes ayant eu recours à une IVG sur la période 2013-2015, augmente avec l'âge [Figure 2]. Il est plus faible parmi les femmes âgées de moins de 25 ans, 36 % *versus* 62 % parmi les femmes âgées de 25 ans ou plus.

SITUATION PERSONNELLE

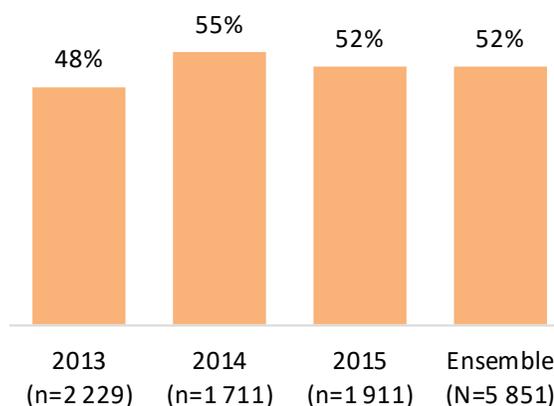
Le recours répété à l'IVG est plus fréquent parmi les femmes en couple (56 % des femmes en couple et 49 % des femmes seules). Ce constat masque une variabilité selon l'âge. Avant l'âge de 25 ans, il est plus élevé parmi les femmes en couple, à partir de 25 ans, il est plus élevé parmi les femmes seules [Figure 3].

GROSSESSES ANTÉRIEURES

Le recours répété à l'IVG est plus élevé parmi les femmes multipares (ayant déjà eu au moins une grossesse arrivée à terme, 63 %) par rapport aux femmes nullipares (27 %).

Parmi ces derniers, plus de la moitié des bulletins correspondait à des femmes ayant déjà eu recours à au moins une IVG antérieurement (51 %) : 32 % une IVG et 19 % deux IVG ou plus [Tableau I et Figure 1].

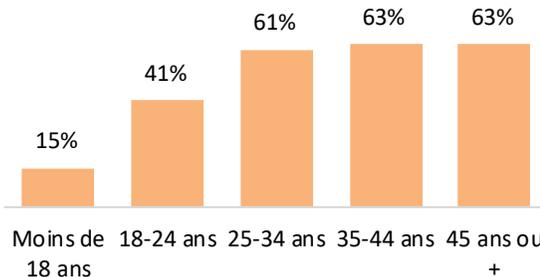
Figure 1 – Fréquence du recours répété à l'IVG selon l'année, en Guadeloupe, sur la période 2013-2015



Source : BIG

Exploitation : ORSaG

Figure 2 – Fréquence du recours répété à l'IVG selon l'âge, en Guadeloupe sur la période 2013-2015

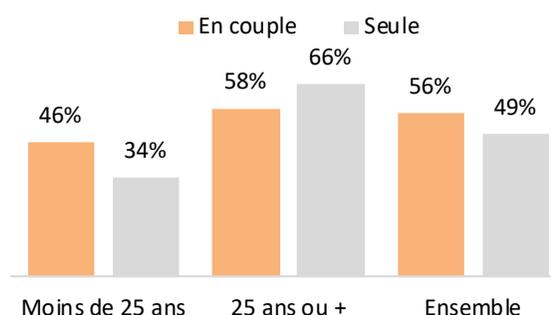


Source : BIG

Exploitation : ORSaG

Champ : Ensemble des femmes ayant eu recours à une IVG dont les informations relatives à une IVG antérieure et à l'âge étaient renseignées (n=5 816)

Figure 3 – Fréquence du recours répété à l'IVG selon la situation personnelle et l'âge en Guadeloupe sur la période 2013-2015



Source : BIG

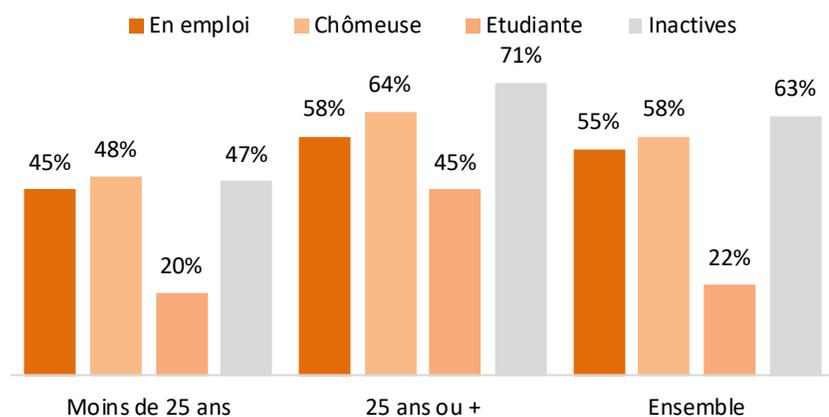
Exploitation : ORSaG

Champ : Ensemble des femmes ayant eu recours à une IVG dont les informations relatives à une IVG antérieure et à la situation personnelle étaient renseignées (n=5 580)

SITUATION PROFESSIONNELLE

Le recours répété à l'IVG diffère selon la situation professionnelle. Parmi les femmes âgées de moins de 25 ans, il est plus élevé lorsque les femmes sont entrées dans la vie active (en emploi ou chômeuse). Parmi les femmes âgées de 25 ans ou plus, il est plus élevé quand elles sont inactives [Figure 4].

Figure 4 – Fréquence du recours répété à l'IVG selon la situation professionnelle et l'âge en Guadeloupe sur la période 2013-2015



Source : BIG

Exploitation : ORSaG

Champ : Ensemble des femmes ayant eu recours à une IVG dont les informations relatives à une IVG antérieure et à la situation professionnelle étaient renseignées (n=5 739)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE L'IVG

La fréquence du recours répété à l'IVG a été analysée selon les caractéristiques de l'IVG sur la période 2013-2015. Le recours répété à l'IVG est supérieur parmi les femmes ayant eu leur première consultation en médecine de ville (58 %) par rapport à celles l'ayant consulté eu en milieu hospitalier (50 %). Il ne diffère pas significativement selon le nombre de semaines d'aménorrhée et la technique utilisée (médicamenteuse ou chirurgicale).

L'analyse multivariée parmi les femmes de Guadeloupe a mis en évidence une modification par l'âge de l'effet de

la situation personnelle et professionnelle sur le recours répété à l'IVG. La mesure d'association entre le recours répété à l'IVG et les situations personnelles et professionnelles des femmes diffèrent selon l'âge. L'analyse finale a donc été stratifiée sur l'âge : les femmes âgées de moins de 25 ans et les femmes âgées de 25 ans ou plus.

Dans la sous-population de femmes âgées de moins de 25 ans, l'analyse multivariée indique une probabilité de recours répété à l'IVG plus importante parmi les femmes actives, multipares ou ayant eu une première consultation en médecine de ville [Tableau II].

Tableau II - Etudes des facteurs associés au recours répété à l'IVG parmi les femmes âgées de moins de 25 ans en Guadeloupe sur la période 2013-2015

		Part d'IVG répétées	OR	IC	P-value
Situation professionnelle	Etudes (Référence)	20%	1		
	En emploi	45%	2,25	[1,75-2,90]	0,000
	Chômage	48%	1,16	[1,65-2,82]	0,000
	Autres inactivités	47%	1,85	[1,36-2,52]	0,000
Naissance antérieure	Nullipare (Référence)	23%	1		
	Multipare	55%	3,04	[2,47-3,75]	0,000
Lieu de réalisation	Milieu hospitalier (Référence)	35%	1		
	Médecin de ville	44%	1,41	[1,07-1,87]	0,015

Source : BIG

Exploitation : ORSaG

Champ : Ensemble des femmes âgées de moins de 25 ans ayant eu recours à une IVG (n=2 263)

Dans la sous-population des femmes âgées de 25 ans ou plus, l'analyse multivariée indique une probabilité de recours répété à l'IVG plus importante parmi les femmes en couple, inactives, nées en Guadeloupe ou multipares [Tableau III].

Tableau III - Etude des facteurs associés au recours répété à l'IVG parmi les femmes âgées de 25 ans ou plus en Guadeloupe sur la période 2013-2015

		Part d'IVG répétées	OR	IC	P-value
Situation personnelle	En couple (Référence)	58%	1		
	Seule	66%	1,39	[1,20 - 1,61]	0,000
Situation professionnelle	Autres inactivités (Référence)	71%	1		
	En emploi	58%	0,66	[0,53 - 0,81]	0,000
	Chômage	64%	0,77	[0,61 - 0,97]	0,024
	Etudes	45%	0,42	[0,25 - 0,71]	0,001
Lieu de naissance	Autres régions de France (Référence)	56%	1		
	Guadeloupe, Saint-Martin ou Saint-Barthélemy	63%	1,29	[1,20 - 1,62]	0,042
	Etranger	61%	1,09	[0,82 - 1,44]	0,572
Naissance antérieure	Nullipare (Référence)	40%	1		
	Multipare	65%	2,58	[2,10 - 3,18]	0,000

Source : BIG

Exploitation : ORSaG

Champ : Ensemble des femmes âgées de 25 ans ou plus ayant eu recours à une IVG sur la période 2013-2015 en Guadeloupe, (n=3 253)

L'association entre la variable dépendante (recours répété à l'IVG) et une variable explicative mesurée par l'Odds-Ratio (OR) ou Rapport de côtes ajusté est admise lorsque la p-value est inférieure à 0,05 sinon elle est jugée non-significative (ns).

La p-value exprime la probabilité de faire une erreur en concluant à l'existence d'un lien entre la variable dépendante et la variable explicative en ajustant sur les variables explicatives.

Exemple : Ajusté sur la situation professionnelle, le lieu de naissance et le nombre de naissances antérieures, la probabilité d'avoir un recours répété à l'IVG est plus élevé (OR supérieur à 1) parmi les femmes âgées de 25 ans ou plus seule que parmi les femmes du même âge en couple.

SAINT-MARTIN

À Saint-Martin, sur la période 2013-2015, 478 bulletins d'interruptions de grossesse correspondant à des IVG ont été réceptionnés dont 452 contenaient une information relative à une IVG antérieure.

Tableau IV – Répartition de femmes ayant eu recours à l'IVG sur la période 2013-2015 à Saint-Martin, selon le nombre d'IVG antérieures.

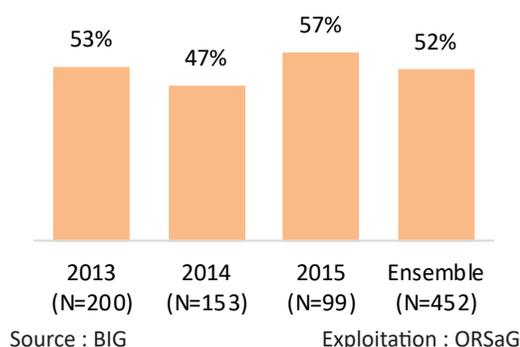
Nombre d'IVG antérieures	Effectif	Répartition
Aucune	217	48 %
1 IVG	140	31 %
2 IVG ou+	95	21 %
Total	452	100 %

Source : BIG

Exploitation : ORSaG

Parmi ces derniers, plus de la moitié des bulletins correspondait à des femmes ayant déjà eu recours à au moins une IVG antérieurement (52 %) : 31 % une IVG et 21 % deux IVG ou plus [Tableau IV et Figure 5].

Figure 5 – Fréquence du recours répété à l'IVG selon l'année, à Saint-Martin, sur la période 2013-2015



ÂGE

Le recours répété à l'IVG (au moins une IVG antérieure) parmi les femmes ayant eu recours à une IVG sur la période 2013-2015, augmente avec l'âge [Figure 6]. Il est plus faible parmi les femmes âgées de moins de 25 ans, 38 % versus 61 % parmi les femmes âgées de 25 ans ou plus.

SITUATION PERSONNELLE

Le recours répété à l'IVG ne diffère pas significativement selon la situation personnelle (54 % parmi les femmes en couple et 46 % parmi les femmes seules).

GROSSESSES ANTÉRIEURES

Le recours répété à l'IVG est plus fréquent parmi les femmes multipares (ayant déjà eu au moins une grossesse arrivée à terme, 60 %) par rapport aux femmes nullipares (30 %).

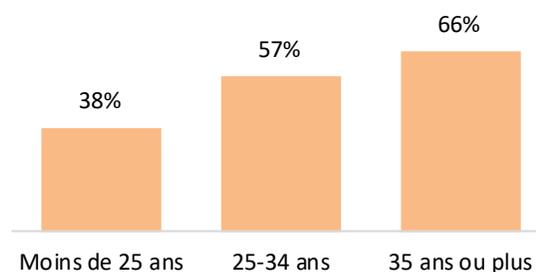
SITUATION PROFESSIONNELLE

Le recours répété à l'IVG diffère selon la situation professionnelle. Il est plus élevé parmi les femmes au chômage (74 %) comparativement aux femmes en emploi (58 %) [Figure 7].

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE L'IVG

La fréquence du recours répété à l'IVG a été analysée selon les caractéristiques de l'IVG réalisée sur la période étudiée (2013-2015). Le recours répété à l'IVG est associé à une IVG réalisée plus précocement et une utilisation médicamenteuse plus fréquente. Les femmes ayant un recours répété ont davantage consulté en médecine de ville.

Figure 6 – Fréquence du recours répété à l'IVG selon l'âge à Saint-Martin, sur la période 2013-2015

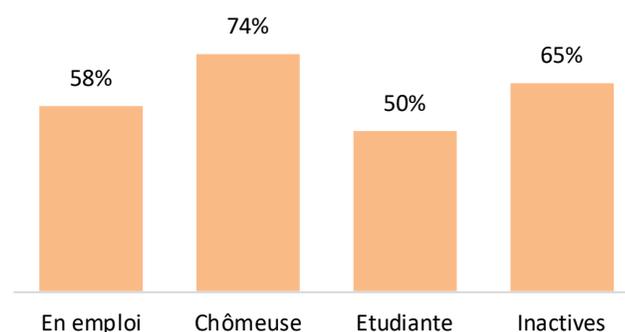


Source : BIG

Exploitation : ORSaG

Champ : Ensemble des femmes ayant eu recours à une IVG dont les informations relatives à une IVG antérieure et à l'âge étaient renseignées, (n=448)

Figure 7 – Fréquence du recours répété à l'IVG selon la situation professionnelle, à Saint-Martin, sur la période 2013-2015



Source : BIG

Exploitation : ORSaG

Champ : Ensemble des femmes ayant eu recours à une IVG dont les informations relatives à une IVG antérieure et à la situation professionnelle étaient renseignées, (n=444)

L'analyse multivariée indique une probabilité d'avoir un recours répété à l'IVG plus important parmi les femmes âgées de 25 ans ou plus, au chômage, multipares ou dont l'IVG était précoce (7 semaines ou moins) [Tableau V].

Tableau V - Etude des facteurs associés au recours répété à l'IVG à Saint-Martin

		Fréquence du recours répété à l'IVG	OR	IC	P-value
Age	Moins de 25 ans (Référence)	38%	1		
	25-34 ans	57%	1,72	[1,05 - 2,81]	0,031
	35 ans ou +	66%	2,80	[1,55 - 5,08]	0,001
Situation professionnelle	Chômage (Référence)	74%	1		
	En emploi	58%	0,47	[0,27 - 0,83]	0,009
	Etudes	50%	0,23	[0,08 - 0,63]	0,004
	Autres inaktivités	65%	0,49	[0,24 - 1,01]	0,054
Naissance antérieure	Nullipare (Référence)	30%	1		
	Multipare	60%	2	[1,20 - 3,33]	0,008
Semaine d'aménorrhée	> de 7 semaines (Référence)	46%	1		
	7 semaines ou -	58%	1,72	[1,14 - 2,60]	0,010

Source : BIG

Exploitation : ORSaG

Champ : Ensemble des femmes ayant eu recours à une IVG, (n=452)

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Une analyse ayant pour population d'étude uniquement les femmes ayant eu un recours répété à l'IVG a été réalisée selon le caractère récent ou non de la précédente IVG. Ainsi, les femmes ayant une IVG antérieure récente sur la période 2013-2015 ont été comparées à celles ayant une IVG antérieure sur une période plus ancienne (avant 2013) [Tableau VI].

En Guadeloupe, les femmes dont la précédente IVG est récente (survenue entre 2013 et 2015) sont plus jeunes (42 % sont âgées de moins de 25 ans, contre 24 % lorsque la précédente IVG est antérieure à 2013), plus fréquemment nullipares (26 % contre 14 %) ou célibataires (29 % contre 39 %). Elles ont également plus fréquemment réalisé leur première consultation en médecine de ville (23 % contre 16 %).

Tableau VI – Répartition des femmes ayant eu recours à une IVG sur la période 2013-2015 et à au moins une autre IVG antérieure, selon le territoire et la période de la précédente IVG

	Guadeloupe		Saint-Martin	
	Effectif	%	Effectif	%
IVG précédente réalisée avant 2013	2 379	79 %	188	80 %
IVG précédente réalisée sur la période 2013-2015	633	21 %	47	20 %
TOTAL	3 012	100 %	235	100 %

Source : BIG

Exploitation : ORSaG

Champ : Ensemble des femmes ayant eu recours à une IVG sur la période 2013-2015 et à au moins une IVG antérieure

À Saint-Martin, les femmes dont la précédente IVG est récente sont plus jeunes : 40 % sont âgées de moins de 25 ans, contre 24 % lorsque le précédent recours est antérieur à 2013. Parmi les femmes âgées de 25 ans ou plus, le recours répété et rapproché dans le temps survient plus fréquemment à moins de 7 semaines d'aménorrhée (93 % contre 59 % parmi les femmes dont la précédente IVG est antérieure à 2013). Il est par conséquent, davantage associé à l'utilisation du traitement médicamenteux (89 % contre 53 %) et concerne des femmes consultant en médecine de ville (78 % contre 44 %).

Les différences de profils des femmes selon la période récente ou non de la précédente IVG valident la prise en compte de l'ensemble des bulletins d'IVG pour l'analyse principale, en minimisant le poids potentiel de doublons dans la base.

SYNTHÈSE

Sur la période 2013-2015, 51 % des bulletins en Guadeloupe correspondaient à des IVG répétées (au moins une IVG antérieure) et 52 % des bulletins à Saint-Martin. Plus d'un quart des IVG répétées ont été réalisées la même année ou l'année civile précédant la dernière IVG.

En Guadeloupe, parmi les jeunes femmes âgées de moins de 25 ans ayant eu recours à une IVG sur la période 2013-2015, les femmes actives (au chômage ou en emploi) et les femmes multipares sont plus fréquemment sujettes à un recours répété à l'IVG que leurs homologues respectivement étudiantes et nullipares. Les femmes ayant réalisé leur première consultation en médecine de ville ont davantage déclaré un recours répété à l'IVG que les femmes ayant consulté en milieu hospitalier. Parmi les jeunes femmes âgées de 25 ans ou plus ayant eu recours à une IVG sur la période 2013-2015, les femmes seules, inactives, multipares ou encore nées en Guadeloupe, à Saint-Martin ou à Saint-Barthélemy sont plus fréquentes à avoir eu un recours répété à l'IVG par rapport à leurs homologues respectivement en couple, nullipares ou nées ailleurs en France.

À Saint-Martin, parmi les femmes ayant eu recours à une IVG sur la période 2013-2015, les femmes âgées de 25 ans ou plus, les chômeuses, les femmes multipares ou encore les femmes ayant eu recours à une IVG précoce (7 semaines ou moins) ont davantage eu un recours répété à l'IVG que leurs homologues respectivement âgées de moins de 25 ans, en emploi, nullipares ou ayant eu recours à une IVG à plus de 7 semaines d'aménorrhée.

Ainsi, cette étude permet d'obtenir des informations utiles sur les caractéristiques des femmes susceptibles de connaître des difficultés dans le suivi d'une méthode contraceptive adaptée à leur situation de vie et ainsi orienter les politiques de santé sexuelle et reproductive. Quels que soient l'âge et le territoire, les femmes ayant déjà eu au moins un enfant semblent plus concernées par un recours répété à l'IVG. Toutefois, le profil des femmes est différencié selon leur âge. Parmi les plus jeunes, le recours répété est plus fréquent parmi les femmes sorties du système scolaire. Parmi les plus âgées, le recours répété s'observe davantage parmi les femmes chômeuses à Saint-Martin et inactives en Guadeloupe. Une analyse complémentaire a permis d'affiner l'analyse en s'intéressant à l'intervalle de temps séparant les deux dernières IVG parmi les femmes ayant un recours répété à l'IVG.

En Guadeloupe, certaines femmes ont eu au moins deux IVG sur la période 2013-2015 (11 %). Comparativement aux femmes dont la précédente IVG est antérieure à 2013, elles sont plus jeunes, plus souvent célibataires, sans enfant et consultant pour l'acte en médecine de ville.

À Saint-Martin, 10 % des femmes ont eu au moins deux IVG sur la période d'étude. Elles sont plus jeunes que les autres femmes ayant un recours répété. Dans l'échantillon de femmes âgées de 25 ans ou plus, le recours répété et rapproché de l'IVG se caractérise par sa précocité assortie d'une prise en charge médicamenteuse en médecine de ville.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ined. Un recours moindre à l'IVG, mais plus souvent répété. Population et sociétés. Janvier 2016. [internet]. [cité 3 avr 2007].

Disponible sur : http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/22860/population.societes.2015.518.ivg.fr.pdf

2. IVG.GOUV.FR | IVG médicamenteuse [Internet]. [cité 3 avr 2017].

Disponible sur: <http://ivg.social-sante.gouv.fr/ivg-medicamenteuse.html>

3. Drees. Les interruptions volontaires de grossesse en 2015. Etudes et résultats. [Internet]. [cité 3 avr 2017].

Disponible sur: <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er884.pdf>

Citation suggérée :

ORSaG. Facteurs associés au recours répété à une IVG- Analyse des bulletins statistiques d'IVG - Mai 2018

Lien internet :

https://www.orsag.fr/facteurs_associes_recours_repete_ivg_analyse_bulletins_statistiques_ivg_guadeloupe_mai2018/



Immeuble le Squal, rue R.Rabat, 97122 Baie Mahault

En savoir plus sur

www.orsag.fr



☎ 0590 47 61 94